

## DOSSIER BOURSES JEUNES

### Présentation :

Les Bourses Jeunes ne sont pas une nouvelle forme d'aide sociale allouée à la famille. Elles ne répondent pas à la même logique. Le but est d'aider un jeune à réaliser un projet qui lui tient à cœur. Le projet s'inscrit dans un contrat moral entre le jeune et la commune.

Les jeunes concernés sont ceux âgés de 18 à 25 ans. Une possibilité d'élargissement à ceux de 17 ans sera possible dans le cadre de la formation au BAFA. Sont exclus de ce dispositif les enfants des conseillers municipaux et des membres du CA du CCAS.

### Types de projets susceptibles d'être financés :

Permis de conduire, frais d'inscription pour des études supérieures (**après examen des possibilités d'exonération pour les boursiers ou d'autres aides dont le jeune peut bénéficier**), aide à l'installation dans le cadre d'un déménagement imposé par le projet scolaire ou professionnel, inscription à des activités culturelles ou sportives, projets de voyage à des fins d'études ou à caractère humanitaire...De façon générale, tout projet dont la commission d'étude considérera qu'il entre dans la philosophie de cette action.

### Instruction du dossier et décision :

Les dossiers seront instruits par le CA du CCAS lors de ses réunions.

Après validation par le CA du CCAS, le demandeur sera informé de la décision. Les refus seront motivés.

Les bourses seront accordées dans la limite du budget alloué chaque année par le CCAS à ce poste.

Un jeune qui aura bénéficié d'une bourse pourra en solliciter une autre. Mais si le budget ne permet pas d'honorer toutes les demandes, une priorité sera donnée aux nouveaux demandeurs.

### Citoyenneté

Le jeune qui bénéficiera d'une bourse s'engage à assister à la cérémonie des vœux du Maire et à réaliser 2 actions citoyennes au profit de la commune ou d'une association œuvrant sur la commune. 3 ou 4 heures de travail seront demandées sur des actions d'utilité publique ou sociale, à l'exception des travaux dangereux, notamment ceux qui nécessiteraient l'usage de machines.

**Le jeune peut lui-même être force de proposition sur le type d'action citoyenne.**

### Montant de la subvention

400 à 500 € maximum, dans la limite de 80 % des dépenses.

Une pondération sera appliquée à ce montant en fonction du quotient familial.4

niveaux possibles : 100%, 75%, 50% et 25%

### Calcul du quotient

Revenu brut global (*figurant sur l'avis d'imposition*) + allocations familiales\*

12 (mois)

Le tout divisé par nombre de personnes vivant au foyer (nbre d'enfants + parents)

*\*congé parental inclus (hors APL)*

Exemple : revenu global brut 24000 € pour un couple avec 2 enfants

On a  $24\ 000 : 12 = 2000\ €$

$2000\ € + 118\ €$  (allocations familiales mensuelles) = 2118 €

$2118\ € : 4 = 529,50\ €$

Quotient Familial 529 €

**DOSSIER CANDIDATURE - BOURSE JEUNE  
ANNEE 2018/2019**

NOM :

Prénom :

Téléphone :

Email :

Date de constitution du dossier :

Objet du projet :

**ACTIONS CITOYENNES  
ANNEE 2018/2019**

Le jeune choisira en plus de sa présence aux vœux du Maire une action de citoyenneté, selon ses disponibilités (vacances, jours libres, pour l'inscription aux actions).

Nous demandons à chacun de faire attention aux jours et aux dates approximatives données pour l'inscription aux actions.

**La non participation aux actions citoyennes ou l'absence non justifiée ni excusée pourra entraîner soit une suspension des versements, soit une sortie définitive du dispositif après avis du jury.**

D'autres actions peuvent rajoutées, soit en cours d'année, soit sur proposition du jeune.

ACTIONS CITOYENNES		
Mise sous plis enveloppe	A définir avec le demandeur	
Aide soirées ados	Selon calendrier les vendredis ou samedi	
Aide pour le CCAS (repas anciens, etc...)	A définir selon calendrier	
Commémorations	8 mai et 11 novembre 2018/19	
Fête du 14 juillet au Picou	14 juillet 2019	
Nettoyage du Picou	15 juillet 2019 matinée	
Nettoyage du village organisé par le CME	15 septembre 2018 matinée	
Journées portes ouvertes école chiens guides	30 septembre 2018	
Fête des lumières	8 décembre 2018	
Noel des familles, école chiens guides	3 <sup>ème</sup> sam ou dim de janvier 2019	
Aide aux associations		

Les dates et horaires précis seront communiqués ou confirmés ultérieurement.

La Mairie se réserve le droit de proposer une autre action en cas de non participation.

Fait à MISERIEUX, le

Signature du jeune :

**ENGAGEMENT ANNUEL 2018/2019  
BOURSE JEUNE**

**Entre :**

Nom et prénom du jeune : .....

Demeurant : .....

- Lettre de motivation sur le projet.
- Le jeune s'engage à suivre les cours et travaux pratiques et à se présenter aux concours et examens pour lesquels une aide lui est allouée par la Commune de MISERIEUX.
- Le jeune est tenu d'informer la maire de MISERIEUX de tous changements survenus au cours de l'année scolaire sous peine de devoir rembourser les sommes allouées.
- Le jeune qui cesse ses études en cours d'année est tenu de faire un courrier à la mairie de MISERIEUX et sait qu'il ne percevra plus d'aide.
- Pour le versement de l'aide, le jeune s'engage à fournir une attestation de présence.
- Le jeune s'engage à réaliser les deux actions citoyennes dans lesquelles il s'est inscrit et à avoir un comportement et une tenue adaptée à chaque situation.

**Et la Commune de MISERIEUX :**

- L'aide votée par le Conseil Municipal sera versée au jeune après obtention des justificatifs.

**Il est rappelé que sans ce justificatif, la Trésorerie ne peut légalement effectuer le versement**

- La Commune de MISERIEUX s'engage à garder confidentiel les éléments fournis dans le présent dossier.

Mademoiselle, Monsieur ..... atteste de l'exactitude de tous les renseignements portés sur le dossier, certifie avoir pris connaissance des termes du contrat et s'engage à les respecter.

Fait, à MISERIEUX, le .....

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé")

**Signature du Jeune**

**Signature du Maire**

**LISTE DES PIÈCES A FOURNIR POUR  
LA CONSTITUION DU DOSSIER  
BOURSE JEUNE - ANNEE 2018/2019**

Personne à contacter :

Mail :

Pièces obligatoires :

- Lettre de candidature exposant les motivations du jeune (projet d'études, orientation professionnelle, BAFA, permis de conduire, etc...)
- Photocopie de la carte d'identité du jeune
- Photocopie du livret de famille
- Avis d'imposition sur le revenu
- Un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, quittance de loyer, etc..)

Pièces à fournir selon dossier :

- Un certificat de scolarité pour l'année 2017-2018 (pour les étudiants, lycéens)
- Attestation de la notification provisoire ou définitive de bourse (acceptation, rejet)
- Devis ou factures acquittées
- Un RIB de l'organisme bénéficiaire ou du jeune, le cas échéant

A fournir au cours de l'année pour les candidats retenus :

- Une attestation de présence avant le 31 décembre 2018
- Une attestation de présence avant le 30 mars 2019

Tout dossier incomplet ne pourra être retenu

**ESTIMATION DES RESSOURCES  
ET DES CHARGES DU JEUNE  
ANNEE 2018/2019**

NOM, PRENOM :

Pour l'année scolaire 2018/2019, êtes- vous boursier ?

OUI                       NON

Si oui, quel est le montant de la bourse scolaire ?

Quotient familial :

Aides complémentaires : (APL, ect...)

Formation en alternance :

OUI                       NON

**CHARGES DU JEUNE**

Frais d'inscription	
Frais mensuel d'hébergement, loyer	
Frais de transport	

**SITUATION FAMILIALE**  
**Bourse JEUNE**  
**Année 2018/2019**

NOM, PRENOM :

	Nom	Prénom	Profession
Père			
Mère			

Nombre d'enfants à charge :

	Prénom des enfants	Date de naissance	Scolarité
1			
2			
3			
4			
5			

- Autres éléments que vous souhaitez nous préciser :

.....  
 .....  
 .....

Je certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur le présent dossier.

Date .....et signature du jeune (précédée de la mention "lu et approuvé") :